

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Nucleaire-ni-ici-ni-ailleurs-dit>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **Nucléaire, ni ici, ni ailleurs dit la manif**

**8 février 2004**

## Nucléaire, ni ici, ni ailleurs dit la manif

Huis clos des élus sur le réacteur EPR au conseil général

Le collectif, Verts-Greenpeace, Confédération paysanne, Crilan, Grape, Manche Nature, LCR, UFC, collectif contre l'enfouissement des déchets nucléaires, a protesté symboliquement hier matin devant le conseil général.

Crilan, Verts, Confédération paysanne, Manche Nature, Greenpeace... 50 manifestants se sont retrouvés devant le conseil général, hier. Le huis clos des élus sur le réacteur nucléaire à eau pressurisée (EPR), qui pourrait être envisagé à Flamanville, n'était pas à leur goût. Ils l'ont fait savoir symboliquement.

« Contrairement à ce que veut faire croire le conseiller général Jean Bizet à Nicole Fontaine (ministre déléguée à l'Industrie), le consensus sur l'éventuelle implantation du réacteur à eau pressurisée (EPR) sur le site de Flamanville n'existe pas dans la Manche ». Preuve en est, selon Didier Anger, conseiller régional Verts, les 50 manifestants présents hier dans la cour du conseil général. « Les élus ont une séance à huis clos sur le sujet, à laquelle nous aurions bien aimé être conviés », ironise Christiane Durchon (Vert). « Il n'y a aucun débat contradictoire ». Crilan, Greenpeace, Grape, Manche Nature, Confédération paysanne, Verts, LCR et UFC Que choisir de Saint-Lô sont donc montés le clamer à l'hôtel du département hier matin. « Non à l'EPR : un réacteur nucléaire de plus à Flamanville et un couloir de 400 000 volts jusqu'à Laval en plus, c'est plus de risques inutiles », insistent les pancartes. « Un huis clos prouve une fois de plus que transparence, démocratie et nucléaire ne vont pas de paire ». Trois sites ont été retenus en France : Saint-Alban en Rhône-Alpes « pour des raisons de coût partagé » selon Didier Anger, « en raison d'un projet de coopération avec l'Italie ». À Panly en Haute-Normandie pour des raisons « techniques puisque le site a déjà son couloir haute tension ». Dans la Manche, la décision serait « purement politique et de gros sous ». Comprendre que le département cherche encore à encaisser de la taxe professionnelle. « Mais nous résisterons sur le terrain si le projet devait se préciser », assure Didier Anger.